

Introduction

« Le défaut numéro 1 d'une rédaction web qui n'a pas beaucoup de journalistes et qui doit aller vite, c'est qu'il y a des fautes d'orthographe. » Tenus par le rédacteur en chef d'un site d'information belge, ces propos interpellent. Tout d'abord, l'auteur laisse penser que le phénomène des fautes d'orthographe sur le site est relativement important. Ensuite, il rapproche les fautes d'orthographe de certaines facettes des conditions de travail des journalistes – la taille réduite de l'équipe et la rapidité. Il sous-entend dès lors que les conditions de production de l'information favorisent les fautes d'orthographe : elles pourraient, d'une certaine manière, en être les responsables. Enfin, l'auteur reconnaît ouvertement l'existence d'un défaut, qui apparaîtrait sur son site de façon permanente. La présence des fautes d'orthographe semble donc connue du rédacteur en chef, voire admise. Aux yeux d'un citoyen consommant les médias en ligne, cette forme de fatalisme peut poser question : comment est-il possible que le responsable d'un des sites d'information les plus consultés du pays accepte une situation reconnue comme problématique ?

L'état de la langue sur les sites d'information est régulièrement critiqué. En témoignent les réactions presque systématiques de celles et ceux qui, au cours de ces dernières années, nous ont questionné sur l'objet de nos recherches. Ces personnes s'accordent avec le rédacteur en chef pour constater que les fautes d'orthographe sur les sites d'information sont récurrentes. En revanche, elles ne semblent pas partager son fatalisme : il ne leur apparaît pas normal, ni acceptable, que des articles d'information contiennent des fautes de langue. Ce décalage pourrait résulter d'un « malentendu » entre les journalistes et leur public (Charon, 2007) : les attentes du public, aussi légitimes soient-elles, ne pourraient être rencontrées en raison des contraintes qui pèsent sur les journalistes, et dont les citoyens auraient tendance à ne pas tenir compte. L'hypothèse d'un malentendu est certes féconde, et sans doute pour partie vraie. Néanmoins, trois raisons principales incitent à dépasser cette explication.

La première d'entre elles repose sur une intuition personnelle selon laquelle les discours critiques à l'égard de la langue des journalistes¹, sur Internet comme ailleurs, ne

¹ Les expressions *la langue des journalistes* et *le français des journalistes* sont utilisées en tant que raccourcis pour désigner « l'usage de la langue française par les journalistes ». Si, comme tend à le montrer cet ouvrage, cet usage présente certaines spécificités, il n'est pas question de soutenir qu'il s'agit d'une « langue » autre

se limitent pas à constater la présence de « fautes d'orthographe » dans les productions journalistiques. Situés quelquefois au croisement de propos alarmistes sur l'état de la langue française et de critiques aussi fortes que variées à l'égard des journalistes, les discours sur l'usage de la langue dans les médias d'information peuvent révéler des attentes élevées envers les journalistes et leur travail. Ils décrivent aussi, par moments, une certaine conception de la langue française et de son évolution. En d'autres termes, ceux qui parlent de la langue des journalistes ne relèvent pas uniquement des faits linguistiques dans des productions journalistiques : ils mettent en cause les compétences des journalistes ou leur expertise, ils interrogent plus ou moins consciemment la place du journalisme dans la société et le rôle des journalistes par rapport à la langue. Ces enjeux dont serait porteuse la langue des journalistes, et qui sont susceptibles d'influencer les pratiques des professionnels de l'information, méritent d'être analysés plus en profondeur.

Une deuxième raison invite à explorer la langue des médias en ligne au-delà de la reconnaissance d'un malentendu entre ceux qui produisent l'information et ceux qui la consomment : les pratiques des journalistes, qu'elles concernent ou non l'usage de la langue, ne peuvent être expliquées uniquement par le poids de leurs conditions de travail. Pratiquant leur activité professionnelle dans un enchevêtrement de contraintes diverses, les acteurs des sites d'information doivent bien entendu respecter des impératifs, mais ils disposent de certaines latitudes. Leur travail est contraint par une série d'obligations, de normes professionnelles et sociales, mais il n'est pas déterminé uniquement par les conditions de production de l'information. À l'inverse, les compétences des journalistes, mises en cause dans les discours critiques, ne peuvent raisonnablement être désignées comme les seules responsables de la présence d'écarts linguistiques² dans la presse en ligne. Les productions des journalistes sont le résultat de nombreux facteurs sur lesquels ils ont plus ou moins d'emprise.

Enfin, la troisième raison de ne pas se satisfaire de l'hypothèse d'un simple malentendu réside dans le fait que la langue est un objet social extrêmement complexe. Ce que recouvrent les « fautes de langue » est loin d'aller toujours de soi. Certaines « fautes » prêtent peu à discussion, comme un verbe qui n'est pas accordé avec son sujet ou une lettre manquante dans un mot. Néanmoins, tous les faits linguistiques ne sont pas régis par un ensemble de règles unique et immuable. La langue est traversée par des phénomènes de variation importants : les usages d'une même langue fluctuent ainsi dans le temps (on ne parle pas comme nos ancêtres), dans l'espace (on ne parle pas à Bruxelles comme à Paris), selon le contexte (on ne parle pas devant un auditoire comme à ses amis), selon les groupes (les écoliers ne parlent pas comme les professeurs), selon les individus (on ne parle pas comme ses voisins), etc. Tous les domaines de la langue sont soumis à ces phénomènes de variation. Pour n'en évoquer qu'un nombre restreint parmi ceux qui sont liés à l'écrit, la syntaxe, le vocabulaire, la conjugaison et même l'orthographe varient selon plusieurs facteurs. Les ouvrages de référence comme les dictionnaires

que le français ni que les pratiques linguistiques des journalistes sont homogènes. Il en va de même pour l'expression *la langue des sites d'information*, qui recouvre « les usages linguistiques observables dans les articles publiés sur les sites d'information ».

2 Il existe un débat, en sociolinguistique, autour de la pertinence ou de l'intérêt de parler d'*écarts*, de *fautes* ou bien d'*erreurs*. Le premier terme est utilisé de manière préférentielle dans cet ouvrage. Davantage que ses deux concurrents, *écart* nous semble pouvoir désigner la relation entre un fait linguistique, d'une part, et une règle, une pratique ou une norme, d'autre part, qu'il est possible de contextualiser et de relativiser.

et les grammaires offrent des images partielles et différentes de la langue, dans un contexte social et historique déterminé. Chacun d'eux offre un discours sur la langue plus ou moins normatif, mais aucun ne peut apporter une réponse unique à l'ensemble des questions liées à l'usage d'une langue. Dès lors, bien que dans les représentations des locuteurs demeure souvent l'idée qu'il n'existe que des formes « correctes » et des formes « fautives »³, tous les faits linguistiques ne peuvent être organisés selon une telle classification binaire. La perspective développée mène à interroger de manière nuancée la langue des journalistes et les « fautes » que ces derniers produisent.

La langue des journalistes comme pratique régulée

Les raisons qui justifient une étude approfondie de la langue des journalistes en ligne ont permis de souligner les marges de manœuvre dont disposent les acteurs. Les pratiques linguistiques des locuteurs ainsi que les pratiques professionnelles des journalistes ne sont ni tout à fait libres ni totalement prédéterminées. Elles répondent à des contraintes, à des « règles » plus ou moins stables, plus ou moins fortes, auxquelles il est plus ou moins permis ou possible de déroger. Consciemment ou non, les acteurs opèrent des choix, selon certains impératifs. Du côté des pratiques linguistiques, les marges de manœuvre relatives des locuteurs ainsi que leurs contraintes sont mises en évidence par les études en sociolinguistique. La sociologie du journalisme, quant à elle, étudie les pratiques des journalistes, en soulignant qu'elles peuvent s'expliquer par diverses contraintes plus ou moins explicites, mais aussi par des décisions individuelles et collectives ainsi que des arrangements avec certaines « règles ». Les deux disciplines scientifiques analysent également le poids des représentations des acteurs par rapport à leurs objets respectifs – la langue et le journalisme. Toutes deux, elles démontrent que les acteurs se positionnent par rapport à un ensemble de possibles, et que ce positionnement, plus ou moins dû à des choix, plus ou moins dû à des obligations, dépend de différents paramètres. Les acteurs naviguent entre des marges de manœuvre et des contraintes fluctuantes et plurielles.

Jusqu'ici, la sociolinguistique et la sociologie du journalisme sont toutefois restées relativement hermétiques l'une à l'autre. Chacune de ces disciplines a très peu souvent intégré des objets et des questions de recherche de l'autre. En effet, dans les études en sociologie du journalisme, l'usage de la langue – lorsqu'il est évoqué – apparaît souvent comme une pratique relevant seulement de l'évidence. Ces travaux accordent peu d'importance aux phénomènes de variation de la langue et aux représentations linguistiques des acteurs. En sociolinguistique, les recherches qui s'intéressent aux productions des journalistes n'abordent que très rarement les contraintes, les pratiques et les représentations professionnelles des journalistes : celles-ci sont situées en dehors de leur domaine d'intérêt. Plus encore, aucune étude approfondie ne semble avoir rassemblé ces deux disciplines de manière centrale en vue de proposer une compréhension globale des pratiques linguistiques des journalistes.

C'est précisément l'approche adoptée dans cet ouvrage. Il s'agit d'essayer d'expliquer le français des sites d'information belges en prenant appui sur ces deux disciplines, dont certaines perspectives viennent d'être évoquées – de manière assurément trop synthétique. Cette volonté explicative a donné lieu à une série de questions. Quelles

³ Une *forme (linguistique)* peut renvoyer à un terme, une construction ou une expression.

sont les marges de manœuvre et les contraintes des journalistes web en matière d'usage de la langue ? Comment les acteurs de la presse en ligne souhaitent-ils se positionner par rapport aux différents usages possibles de la langue ? Quelles sont les éventuelles raisons qui expliquent ce positionnement ? Quels sont les enjeux que renferme la langue des journalistes, tant pour le journalisme que pour la langue française ? Autrement dit, qu'est-ce qui se joue dans l'usage de la langue et en quoi ces enjeux et ces attentes peuvent-ils façonner les pratiques linguistiques des journalistes ? Comment les acteurs du journalisme en ligne tentent-ils de parvenir à leurs objectifs en matière d'usage de la langue ? Quelles sont les contraintes auxquelles ils font face dans leur usage de la langue ? De quel type d'encadrement les journalistes bénéficient-ils ? Quels sont, en somme, les différents paramètres qui interviennent dans l'usage de la langue par les journalistes en ligne ?

Au cœur de ces différents questionnements, une nouvelle hypothèse constitue le point de départ de cette étude : les pratiques linguistiques des journalistes en ligne font l'objet d'une *régulation*. Cette régulation n'est pas entendue ici comme un mécanisme de contrôle unilatéral opéré par une institution déterminée. Il s'agit d'avancer que la façon dont les journalistes manient la langue française répond à des *attentes*, à des *représentations*, qu'elle est fonction de différentes *contraintes* et de diverses *pratiques*. Dès lors, l'hypothèse posée veut que la langue que l'on observe sur les sites d'information est régulée par une multitude de facteurs. Au départ de cette étude et à la suite de travaux précédents (Jacquet, 2012, 2015), une série non exhaustive de facteurs potentiels de régulation linguistique a été dressée. Figurent dans cette liste les connaissances linguistiques des journalistes, leurs représentations linguistiques et professionnelles, leurs contraintes de production, les outils utilisés, les interactions au sein des rédactions, l'organisation du travail des journalistes, les stratégies des entreprises médiatiques, les attentes du public ou de la société dans son ensemble. Il fallait alors analyser minutieusement chacun de ces facteurs et comprendre leur implication dans la régulation de la langue des journalistes en ligne, tout en laissant ouverte la possibilité d'inclure de nouveaux facteurs. Le présent ouvrage vise à décrire et à étudier en profondeur les mécanismes par lesquels un ensemble de représentations, de contraintes, d'enjeux et de pratiques régulent l'usage de la langue par les journalistes web en Belgique francophone. Portant sur un objet relativement large, l'étude propose une analyse de la régulation linguistique à travers un prisme particulier : le discours et les représentations des praticiens du journalisme en ligne. Tous les facteurs de régulation sont appréhendés à partir du point de vue des journalistes web et des rédactions en chef des médias étudiés (voir *infra*).

L'analyse des mécanismes de régulation de la langue des journalistes paraît singulièrement intéressante dans le contexte du journalisme en ligne. À nouveau, cet intérêt particulier peut tirer sa source de certains discours, éventuellement critiques, stéréotypiques ou même parfois idéologiques. Tout d'abord, les reproches à l'égard de la langue des journalistes semblent particulièrement sévères quand ils évoquent les sites d'information. Ensuite, la couverture de l'actualité en continu, la rapidité de publication des articles et la multiplicité des tâches demandées aux journalistes constituent quelques-unes des caractéristiques souvent reconnues au journalisme en ligne. Ces caractéristiques paraissent difficilement compatibles avec un travail approfondi sur l'écriture et sur l'usage de la langue. Pourtant, et il s'agit là d'un autre discours dont le caractère idéologique ne semble jamais loin, c'est sur Internet que les

journalistes s'exposent le plus directement aux critiques du public, notamment à travers les commentaires et les réseaux sociaux. Ces différentes spécificités sont susceptibles de rendre plus fortes encore les tensions potentielles entre différents facteurs de régulation, de révéler de manière d'autant plus saillante la complexité des mécanismes par lesquels la langue des journalistes peut être expliquée.

Des entretiens avec des acteurs de cinq sites d'information

Fondée sur l'analyse de 28 entretiens avec des professionnels de l'information en ligne (voir *infra*), l'étude porte sur cinq sites d'information belges francophones parmi les plus consultés, selon les chiffres du Centre d'information sur les médias (CIM) : DH.be, La Libre.be, Le Soir.be, RTBF Info et RTL Info⁴. Cette sélection comprend l'ensemble des sites d'information belges francophones qui répondent aux trois critères suivants :

- 1) ils sont généralistes⁵ ;
- 2) ils ciblent l'ensemble de la population belge francophone ;
- 3) ils sont adossés à des médias qui publient ou diffusent, parallèlement à leur site d'information, des contenus journalistiques de manière quotidienne.

DH.be est le site Internet attaché au journal quotidien *La Dernière Heure/Les Sports*. La ligne éditoriale du journal comme du site est celle d'un média populaire. Le site La Libre.be est lié au journal *La Libre Belgique*, considéré comme un quotidien de référence. DH.be et La Libre.be appartiennent au même groupe de presse, IPM. Nés en 2001, ces deux médias web sont produits selon une logique de synergie : des contenus sont publiés à l'identique sur les deux sites, et les journalistes sont amenés à travailler pour un site comme pour l'autre⁶. Si les deux sites proposent des contenus réservés aux abonnés⁷, l'intérêt est porté ici principalement aux zones gratuites.

Le Soir, quotidien de référence (Libert, 2019 : 15) appartenant au groupe Rossel, a été le premier média « traditionnel » à proposer un site d'information en Belgique franco-phone en juillet 1996 (Degand, 2012a : 137). Aujourd'hui, deux sites distincts coexistent : Le Soir +, accessible moyennant paiement, et Le Soir.be, consultable gratuitement et sur lequel porte cette recherche⁸.

La RTBF (Radio-Télévision belge de la Communauté française) est un organisme audiovisuel de service public. L'entreprise ne s'est véritablement investie dans le développement d'un site d'information qu'en janvier 2008. Son site est aujourd'hui organisé

4 Par souci de cohérence, les dénominations correspondent aux logos de ces cinq sites tels qu'ils apparaissent au moment des derniers entretiens. Depuis lors, seul DH.be a changé de nom pour devenir DH Les Sports+.

5 Si DH.be met davantage l'accent sur les informations sportives, on y trouve des informations sur des thématiques nombreuses qui permettent de considérer qu'il s'agit d'un site généraliste.

6 Dans les faits, chaque journaliste est néanmoins rattaché principalement à l'un des deux sites (voir partie II, chapitre I).

7 En 2018, Les Sports+, site dont les contenus sont exclusivement payants, a vu le jour aux côtés de DH.be. Ces deux sites ont été fusionnés en novembre 2019 et le site, dont certains contenus restent accessibles gratuitement, a été nommé DH Les Sports+. La Libre a également lancé un site payant dédié à l'économie et à la finance, La Libre Éco, fin 2019.

8 Certains contenus sont toutefois partagés sur les deux sites, et des contenus réservés aux abonnés sont présentés de façon partielle sur le site Le Soir.be.

autour de différents portails autonomes. Les contenus d'information sont publiés sur trois d'entre eux : Info, Culture et Sports⁹. L'analyse se concentre ici sur le portail Info.

TVi SA (devenue RTL Belgium), entreprise audiovisuelle belge appartenant au groupe luxembourgeois RTL Group, lance un premier site en 1999. Durant plusieurs années, un ou deux journaliste(s) par jour seulement alimente(nt) le site alors nommé RTL.be (Degand, 2012a : 152). Un nouveau site et, avec lui, une rédaction web plus nombreuse dirigée par un rédacteur en chef sont créés en 2007. L'entreprise développe alors une stratégie éditoriale plus « accrocheuse » (Degand, 2012a : 153), notamment en créant des postes dédiés à la production d'informations *people* et insolites. Lancé au même moment, le portail du site consacré à l'information, et auquel s'intéresse cette recherche, porte le nom de RTL Info.

Pour les trois médias qui proposent des contenus payants, le choix de se concentrer sur les parties accessibles gratuitement repose sur plusieurs raisons. Tout d'abord, dans la mesure où RTBF Info et RTL Info ne proposent pas de contenus payants, il a été jugé plus cohérent de s'intéresser à des médias qui suivent la même logique d'accès gratuit à l'information. Enfin, les contenus payants sont souvent produits par des journalistes qui ne travaillent pas au sein des rédactions web. Or, afin de circonscrire le terrain de recherche, nous avons choisi de nous focaliser sur les journalistes travaillant dans les cellules web des médias étudiés. Des liens avec la production des articles payants sont toutefois établis dans cet ouvrage.

Le terrain d'étude est caractérisé par une certaine homogénéité : il s'agit de sites d'information « nationaux »¹⁰, accessibles gratuitement, et adossés à des médias qui publient ou diffusent des informations de façon quotidienne. Les sites étudiés apparaissent toutefois complémentaires selon plusieurs critères, conférant un caractère diversifié au terrain de recherche : celui-ci inclut des médias historiquement et quotidiennement ancrés tant dans la culture de l'écrit et du journal imprimé (DH.be, La Libre.be, Le Soir.be) que dans celle de l'information audiovisuelle (RTBF Info et RTL Info), des médias privés (DH.be, La Libre.be, Le Soir.be, RTL Info) et un média public (RTBF Info), des médias dits de référence (La Libre.be, Le Soir.be, RTBF Info) et des médias plus populaires (DH.be) ou misant davantage sur la proximité avec le public (RTL Info). Cette complémentarité importe dans la mesure où les spécificités de chacun de ces médias peuvent se traduire par un rapport différent à la langue.

Plan de l'ouvrage

Réalisé à partir d'une recherche multidimensionnelle incluant divers corpus de discours (Jacquet, 2018), cet ouvrage se focalise sur l'analyse des représentations et des discours d'un ensemble de journalistes et de rédacteurs en chef qui travaillent pour les cinq sites étudiés¹¹. Après un bilan des études antérieures et un développement du

9 Le site comporte, par ailleurs, une plateforme de rediffusion des contenus radiophoniques et télévisuels (Auvio) ainsi que des portails consacrés aux émissions de la RTBF.

10 Parler de *médias nationaux* dans un pays comprenant plusieurs régions et plusieurs communautés linguistiques est délicat. Pourtant, en Belgique francophone, le qualificatif *régional* sert uniquement à désigner un média qui vise un public plus restreint que l'ensemble des Belges parlant le français.

11 La thèse de doctorat de laquelle est tiré le présent ouvrage incluait, de manière complémentaire à l'étude livrée ici, l'analyse de deux corpus de discours relatifs à l'usage de la langue par les journalistes : 1) un ensemble de 77 textes provenant d'acteurs diversifiés et publiés entre la fin du XIX^e siècle et nos jours ; 2) un corpus de

dispositif méthodologique mis au point pour cette recherche, l'ouvrage est divisé en deux parties.

La première partie étudie les représentations linguistiques des interviewés. Il s'agit à la fois d'analyser la manière dont les journalistes considèrent l'usage de la langue par leur groupe professionnel de façon générale et de saisir au mieux leur rapport à la langue, leur imaginaire linguistique. L'objectif de cette partie consiste à percevoir les contours du français que visent les journalistes web. Sont analysées les diverses considérations linguistiques qui entrent en ligne de compte dans les décisions linguistiques qu'ils sont amenés à prendre.

La seconde partie interroge la place de la langue au sein des rédactions web. Elle porte sur une série de facteurs de régulation linguistique en lien direct avec la production de l'information. Plusieurs niveaux sont envisagés : le niveau sectoriel, comprenant une série de caractéristiques communes à une large proportion de médias en ligne ; le niveau de l'entreprise, qui implique l'organisation des rédactions, les ressources et les outils mis à disposition des journalistes ainsi que les éventuelles consignes de la part de la hiérarchie ; et le niveau individuel et collectif, traitant des pratiques des journalistes par rapport à la relecture et des interactions concernant la langue dans les rédactions. Enfin, l'influence des retours des internautes, dont les commentaires, sur la correction de la langue dans les productions journalistiques fait l'objet d'une ultime analyse.

Bilan des études consacrées aux discours sur la langue et sur le journalisme

Cette section propose une vue synthétique des recherches qui se sont intéressées aux discours sur la langue et sur le journalisme. Elle présente, entre autres, un ensemble d'études qui ont porté sur la langue des journalistes, tant dans le domaine de la sociolinguistique que de la sociologie du journalisme.

L'usage de la langue et la pratique du journalisme : deux objets de critiques

Les discours critiques à l'égard de la langue des journalistes constituent l'un des points de départ de cette recherche. Il convient, à ce titre, de replacer dans un contexte plus large le discours critique à l'égard de la langue française ainsi qu'envers les journalistes. Concernant la question spécifique de l'usage de la langue par les journalistes en Belgique francophone, nous avons montré l'existence, en Belgique, d'un discours critique, relativement ancien, circulant parmi les observateurs, les citoyens, les professionnels des médias et les commentateurs de la presse en ligne (Jacquet, 2016, 2018, 2019, à paraître). Ce bain de critiques est susceptible d'influer sur les représentations et les pratiques linguistiques des journalistes en ligne étudiées dans cet ouvrage. Enfin, les discours des journalistes web analysés dans cette recherche sont régulièrement critiques. Toutes ces raisons justifient l'importance de poser, d'emblée, un cadre plus général permettant de mettre en perspective l'approche critique de différents acteurs envers le journalisme et la langue. Un tel développement permet, enfin, d'introduire la réflexion relative à la notion de *normes linguistiques* développée tout au long de l'étude.

1302 commentaires d'internautes postés au bas d'articles des cinq sites analysés. Lorsqu'ils apparaissaient particulièrement pertinents, des liens avec les résultats de ces deux autres études sont proposés.

Les discours critiques, normatifs et puristes sur la langue

Les représentations et les discours critiques à l'égard de l'usage et de l'évolution de la langue sont étroitement liés à une conception de la langue qualifiée de normative ou puriste¹². Ces approches normatives et puristes révèlent, expliquent ou engendrent des craintes relativement fortes concernant l'état du français ou son avenir, ainsi que des critiques à l'égard des usages qui dérogent à une forme idéalisée de la langue. Paveau et Rosier (2008 : 40) envisagent d'ailleurs le discours puriste comme l'un des modes de propagation du discours normatif.

Comme le note Gadet (2007 : 28), le terme *norme* est fortement polysémique. Reprenant une distinction établie dans un article de Rey (1972), l'auteure sépare, d'un côté, la norme objective, qui décrit la « normale des usages », soit le français tel qu'il est majoritairement pratiqué, et, de l'autre côté, la norme subjective qui correspond à un ensemble de prescriptions, marquant la conformité avec l'usage socialement valorisé. Sans entrer dans une typologie des normes (voir notamment Moreau, 1997a ; Vézina, 2009), nous nous focalisons ici sur la seconde interprétation.

Si le discours puriste sur la langue apparaît en France dès que le français devient une langue nationale au XVI^e siècle (Paveau et Rosier, 2008 : 37), la perspective normative de la langue se fixe à partir du XVII^e siècle (Fodor, 2002 : 70) – même si le terme de *norme* appliqué à la langue n'apparaît que récemment (Baggioni, 1997 : 217 ; Gadet, 2007 : 28). Vaugelas est souvent considéré comme ayant joué un rôle décisif dans l'approche normative du français et dans son processus de standardisation (Siouffi, 2007 : 677). Cette norme, appelée « bon usage » par Vaugelas, a pour modèle « la façon de parler de la plus saine partie de la Cour, conformément à la façon d'écrire de la plus saine partie des Auteurs du temps » (Vaugelas, 1647, cité par Siouffi, 2007 : 679). À partir de cet instant, la langue devient, bien davantage qu'auparavant, « objet d'évaluation, de jugement, d'interprétation » (Fodor, 2002 : 70). En d'autres termes, les représentations et les discours normatifs se renforcent. L'empreinte puriste de la norme s'étend : l'Académie française, dès ses premiers travaux, adopte une conception encore plus stricte et plus étroite du « bon usage » (Siouffi, 2007 : 734). Le groupe de locuteurs « de référence » se déplace ensuite de la cour vers la bourgeoisie parisienne (Vézina, 2009 : 1). Caput (1972 : 63) note que la notion de norme a subi un bouleversement à partir de la fin du XIX^e siècle : jusque-là destinée à l'élite, la norme allait être imposée en France au plus grand nombre, avec l'enseignement obligatoire de Jules Ferry.

La « norme prescriptive » vise donc à opérer une hiérarchisation entre des usages – voire des « normes de fonctionnement » – concurrents (Moreau, 1997a : 219). En dépit de certaines apparences des discours normatifs, les critères qui servent à justifier cette hiérarchisation sont le plus souvent externes à la langue elle-même : « la » norme retient avant tout des usages valorisés dans des groupes sociaux déterminés (Moreau, 1997a : 219-220). Cette notion de français normé est intégrée par les locuteurs francophones, même ceux qui ne la maîtrisent pas (Gadet, 2007 : 29). Houdebine (2002 : 15) avance aussi que la langue française est « connue pour être transmise de façon très prescriptive » et qu'« il en va de même de la façon dont elle est idéalisée par ses sujets parlants ».

12 Rosier (2004 : 69) distingue ces deux types de discours relativement proches : « Le discours puriste se démarque [...] du discours normé par son caractère volontiers polémique, sa nostalgie et sa rhétorique de la déploration, sa visée assumée de prescription ou de censure. »

Dans les représentations linguistiques, la notion de *faute* pèse de manière extrêmement forte (Blanchet, 2013 : 103-104). La « langue écrite » est souvent considérée comme supérieure aux usages oraux et mériterait, à ce titre, un respect particulier (Boyer, 1996 : 24). Comme l'explique Gadet (2007 : 33), les francophones présentent une adhésion forte à l'idéologie du standard, ce qui singulariserait le français en une sorte de « pôle extrême ».

Vézina (2009 : 1) affirme que « la norme, en tant qu'objet social, est constamment le sujet de débats dans l'espace public [...]. Dans le monde francophone, ces débats sont particulièrement intenses ». Autrement dit, la conception normative de la langue engendre de nombreux discours. Les discussions concernant la diffusion des anglicismes, les rectifications orthographiques de 1990 – soit la « nouvelle » orthographe –, la féminisation des noms de métiers et, plus récemment, l'écriture dite « inclusive » n'en sont que quelques exemples. Le discours puriste a donc traversé les siècles et influe sur les représentations linguistiques des locuteurs (Paveau et Rosier, 2008 : 18).

Des études ont déterminé que l'expression *crise du français*, fortement liée à une conception normative et puriste de la langue, apparaît pour la première fois dans un ouvrage publié en 1909 (Gueunier, 1985 : 5 ; Klinkenberg, 1993 : 173 ; Paveau et Rosier, 2008 : 23) et qu'elle n'a plus quitté les francophones depuis. Au moment de son apparition, cette expression cristallise en réalité un discours relatif à la décadence de la langue qui circule depuis longtemps (Paveau et Rosier, 2008 : 24). Klinkenberg (1993 : 173) relate, en effet, plusieurs exemples de discours affirmant cette prétendue décadence depuis le XVII^e siècle, dont plusieurs accablent particulièrement les jeunes citoyens. L'auteur (1993 : 174) plaisante alors : « S'il est vrai que la chute est, à chaque génération, aussi brutale qu'on la décrit, ne devrions-nous pas en être revenus aujourd'hui à des borborygmes dignes de la guerre du feu ? »

La « défense du français » constitue une préoccupation récurrente auprès des institutions publiques et de la population (Bogaards, 2007, 2008). Bogaards (2007 : 177) note que c'est surtout à partir des années 1930 que de nombreuses initiatives voient le jour en France afin de prendre en charge la défense du français, et relève qu'« [a]u début, il s'agissait surtout de rassemblements de particuliers qui s'inquiétaient de la qualité toujours plus mauvaise du français tel qu'il était employé, surtout par les médias ». En 1994, un sondage réalisé par la SOFRES révèle que pour 15 % des 1000 Français sondés, les médias constituent la plus grande menace pour la langue (Bogaards, 2007 : 191).

Le développement de la linguistique a permis de séparer, d'une part, la notion de bon usage et, d'autre part, l'étude descriptive de la langue. À partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, « l'expression *bon usage* quitte peu à peu la scène scientifique » (Baggioni, 1997 : 217). La sociolinguistique, dès les années 1960, a contribué à une approche non normative de la langue, incluant la variation linguistique, et à une approche critique et analytique du discours puriste¹³ (Baggioni, 1997 : 218). Cette approche de la langue peine toutefois à sortir des milieux académiques (Snyers, 2019 : 471).

Puisque cet ouvrage porte sur le contexte belge francophone, il importe de comprendre les particularités du rapport à la langue française en Belgique¹⁴. L'attachement

¹³ Le rapport des linguistes à la norme demeure toutefois complexe (voir Siouffi et Steukardt, 2007).

¹⁴ Cette présentation consacrée aux représentations linguistiques en Belgique francophone est partiellement reprise de Jacquet (2014).

des locuteurs du français à une forme normée de la langue favorise un sentiment d'« insécurité linguistique », qui « survient lorsqu'on a conscience de la norme, mais que l'on n'est pas sûr de pouvoir atteindre cet idéal (voir entre autres Francard, 1997 ; Klinkenberg, 1992) » (Remysen, 2010 : 118). De nombreux chercheurs ont mis en évidence que cette insécurité linguistique était particulièrement marquée chez les locuteurs de zones francophones hors de France.

Durant très longtemps, la tradition grammaticale belge n'a eu de cesse de réprimer les variations lexicales et grammaticales du français pratiqué en Belgique (Lebouc, 2006 ; Van Raemdonck, 2010). Le terme *belgicisme* naît avant même l'indépendance du pays, sous la plume de Poyart (Van Raemdonck, 2010 : 15). Et de son ouvrage *Flandricismes, wallonismes et expressions impropres dans la langue française* en 1811 à la *Nouvelle chasse aux belgicismes* de Hanse, Doppagne et Bourgeois-Gielen en 1974, on constate la durabilité d'une approche « masochiste » (Lebouc, 2006 : 28), empreinte d'un complexe d'infériorité par rapport au français de France, et relevant largement de l'autoflagellation (Van Raemdonck, 2010 : 19). En ce qui concerne le milieu des journalistes, Van den Dungen (2005 : 472) écrit au sujet de la période 1880-1914 : « Adhérer à une manière de *belgitude* ne signifie pas pour autant accepter les belgicismes. De façon générale, dans la bonne société, le rejet du parler belge est de rigueur, spécialement dans les familles de la capitale qui veulent se préserver de toute "infiltration bruxelloise". » Hambye et Francard (2004 : 43) expliquent que cette « longue tradition puriste [...] a convaincu de nombreux Belges de ce qu'ils pratiquaient un français "abâtardi" par rapport au français de France (ou, plus précisément, celui de Paris) » et constatent que cette conception est loin d'avoir disparu. Selon cette représentation, le français pratiqué en Belgique n'est pas considéré comme « une variation inhérente à toute langue » (Hambye et Francard, 2004 : 43), mais comme un français de moins bonne qualité par rapport à celui qui est parlé dans l'Hexagone.

Dans une mouvance générale à la « francophonie périphérique » et avec l'essor de la sociolinguistique (Francard et Hambye, 2010 : 37-42), les années 1980 voient l'émergence d'un « courant d'études décomplexées du français de Belgique, [...] à visée descriptive et non normative, sans jugement de valeur » (Van Raemdonck, 2010 : 18)¹⁵. Concernant les représentations linguistiques au sein de la population, Francard (2010 : 122) constate que les Belges francophones ont tendance à avoir moins de complexes vis-à-vis de leurs particularités lexicales qu'auparavant. Cette tendance est partiellement confirmée par l'enquête de Snyers (2019) : la chercheuse montre que, dans les représentations des Belges francophones, la légitimité du français pratiqué en Belgique est désormais plus importante qu'elle ne l'était autrefois. Ainsi, 85,3 % des répondants à l'enquête par questionnaire « s'accordent sur le fait que le français qui a pour eux le plus de valeur *peut varier selon les pays ou les régions* » (Snyers, 2019 : 457). Néanmoins, cette étude révèle aussi que le rapport des francophones de Belgique à leur langue demeure très complexe et laisse apparaître des tendances contradictoires.

Cette section a montré l'influence importante de la notion de norme dans les représentations des locuteurs du français, y compris en Belgique francophone. De telles

¹⁵ Cette transition est également marquée par un ouvrage de Doppagne : après avoir cosigné deux livres consacrés à la « chasse » aux belgicismes (Hanse, Doppagne et Bourgeois Gielen, 1971, 1974), l'auteur publie en 1972 *Belgicismes de bon aloi*. Les critères de partage entre les belgicismes de bon aloi et les autres demeurent toutefois « très approximatifs » (Francard, 2010 : 116).

représentations donnent lieu à de nombreux discours puristes ou normatifs, et dès lors souvent critiques sur la langue.

La critique des journalistes

Après un examen historique des discours critiques à l'égard de la langue, il convient de s'attacher à une analyse similaire concernant les discours relatifs à l'activité journalistique et ses acteurs. Sans nier ni écarter les transformations réelles du secteur des médias et de la pratique du journalisme, de nombreux auteurs ont souligné la récurrence de certaines critiques relatives aux pratiques journalistiques de façon générale (Ferenczi, 1996 ; d'Almeida, 1997 ; Lemieux, 2000 ; Charle, 2007 : 26 ; Le Cam et Ruellan, 2014 ; Philibert, 2016). Ferenczi (1996 : 11) écrit que « depuis sa naissance officielle, en 1631, avec *la Gazette* de Théophraste Renaudot, la presse française encourt régulièrement les mêmes reproches », et ajoute plus loin que « [l]es critiques n'ont pas cessé quand la profession, à la fin du XIX^e siècle, est devenue plus respectable ». En dépit de la permanence de certaines critiques tout au long de l'histoire de la presse, de nombreux discours expriment une nostalgie des pratiques journalistiques antérieures : « Commentée, critiquée, examinée, surveillée, l'activité journalistique suscite une profusion de discours, dénonçant ses transformations, pointant ses errements, construisant souvent une représentation idyllique des temps passés » (Le Cam et Ruellan, 2014 : 8). Plusieurs auteurs ont émis différentes hypothèses sur les facteurs qui, au cours de l'histoire des médias, ont favorisé la recrudescence de certains reproches. Parmi eux, Ross (1997, cité par Kaun, 2014 : 491), ainsi que Briggs et Burke (2005, cités par Holt et von Krogh, 2010 : 287-288) soutiennent que l'apparition de nouveaux médias a systématiquement engendré de fortes critiques. Ferenczi (2005 : 118) souligne que l'intensité de la critique « est directement liée aux transformations qui affectent le journalisme ». De même, plusieurs auteurs ont évoqué les raisons possibles de ces critiques. Lemieux (2000 : 23) pointe le droit que se sont attribué les médias de prendre la parole publiquement et donc de potentiellement nuire à autrui. Pour sa part, Tétu (2010) avance le fait que les médias se seraient approprié le monopole de l'information. Les diverses critiques à l'égard des journalistes reviendraient à dénoncer ce monopole réel ou supposé. Une autre explication est apportée par Neveu (2013 : 80), qui relève les « pouvoirs considérables » attribués aux médias par les spécialistes : la reconnaissance de tels pouvoirs irait de pair avec une attention critique particulière à l'égard des agissements des journalistes.

De la même manière que les discours sur la langue, ceux qui concernent les pratiques journalistiques sont régulièrement, et de manière constante dans l'histoire du journalisme, teintés de l'idée de « crise » (Alexander, Butler Breese et Luengo, 2016). Cette notion de crise est également questionnée par les chercheurs qui s'intéressent à l'histoire des médias ou du journalisme (Charle, 2007). Le Cam et Ruellan (2014 : 9) écrivent :

Étudier le journalisme sur le temps long confronte le chercheur à une rhétorique journalistique de la crise. [...] Et ces discours sont redondants. Du XVII^e siècle à 2013, ils traversent les époques et évoquent des éléments similaires : la vitesse nuit à la qualité, la qualité se dégrade, les identités des médias mutent, etc. Cette rhétorique de la crise du journalisme semble même l'un des discours les plus permanents, les plus récurrents. Nous devrions nous interroger sur son statut de *doxa*, contribuant à la construction identitaire notamment, plutôt que de le considérer comme un élément signifiant du changement.

Les auteurs évoquent spécifiquement le discours critique du groupe professionnel lui-même, bien documenté dans les études relevant de la sociologie du journalisme (Le Cam, 2009 ; Degand, 2012a ; Libert, 2019). À ce sujet, on observe une large diversité de publications réflexives publiées par des membres du groupe professionnel, qui évoquent des critiques ou en sont eux-mêmes les auteurs (Charon, 2003 : 206 ; Delorme-Montini, 2006). Plusieurs chercheurs soutiennent que cette tendance à l'autocritique constitue une démarche stratégique de la part du groupe professionnel, montrant ainsi à la société sa capacité à s'analyser dans le but de maintenir la régulation de son activité en son sein (Bernier, 1998 : 48 ; Le Bohec, 2000 : 72-80 ; Ruellan, 2011 : 193) et de refuser autant que possible la critique venant de l'extérieur (Ruellan, 2007 : 83).

Au-delà du discours autocritique, la littérature a également mis en lumière la récurrence de certaines critiques proférées par l'ensemble des acteurs sociaux contre les journalistes (Lemieux, 2000 : 23-69 ; Charle, 2007 : 25 ; Holt et von Krogh, 2010 : 289). Plusieurs publications évoquent l'existence de critiques relatives à l'usage de la langue par les journalistes. Champagne (2000 : 18) rapporte que le courrier des lecteurs du *Monde*, dans les années 1990, pointe, entre autres, les « inexactitudes factuelles ou fautes d'orthographe indignes d'un journal de "référence" ». S'intéressant aux billets du médiateur du même journal, Legavre (2006 : 13) relate des propos similaires : « Les lecteurs du médiateur sont encore des lecteurs "exigeants", attachés à la "belle" écriture [...]. Si l'on en juge à la fréquence du thème [dans les chroniques], le médiateur aime revenir sur les questions d'écriture en s'appuyant sur des lecteurs mécontents de fautes de français jugées trop nombreuses. » Dans son livre consacré au « grand malentendu » entre les journalistes et leur public, Charon (2007) évoque de nombreux reproches adressés aux journalistes, dont le manque de maîtrise de la langue (2007 : 146) :

Parmi les questions qu'il est possible de qualifier d'anodines, dans la mesure où elles n'affectent pas profondément le sens de l'information et son impact sur les idées ou la vie de ses destinataires, figurent en premier chef les fautes grammaticales et l'imparfaite utilisation de la langue. Ces critiques sont tellement récurrentes, concernant de mauvaises constructions de phrases, des conjugaisons fautives, des utilisations impropres de termes ou de mots, que le médiateur de Radio France et l'un des cadres de la rédaction de France Inter ont rédigé et diffusé un document à l'intention des rédactions faisant l'inventaire des principales erreurs et proposant les bonnes manières du bien parler.

Cornu (2008 : 92-96), médiateur et ancien rédacteur en chef de la *Tribune de Genève*, consacre plusieurs pages à la question de la langue dans son ouvrage *Médias mode d'emploi. Le journaliste face à son public*. Il évoque le nombre important de lettres de lecteurs consacrées à l'usage de la langue (Cornu, 2008 : 92) : « La chasse à la faute d'orthographe, à l'erreur d'accord, à la barbarie syntaxique compte quelques amateurs passionnés. Je ne peux leur en vouloir. Les journaux n'en comptent que trop. » L'adhésion d'un médiateur aux critiques du public relatives à la langue se retrouve également dans les chroniques du médiateur de Radio France auxquelles Croissant et Touboul (2009 : 73) se sont intéressées : « Certaines critiques sont considérées comme recevables par le médiateur. Elles concernent la maîtrise de la langue française par exemple (aucune erreur ne semble échapper aux auditeurs) [...] ». Sur la base d'entretiens avec des acteurs de la presse en ligne belge, Degand (2012a : 344) note que parmi les commentaires critiques postés par les internautes, « c'est avant tout l'orthographe et les fautes de grammaire éventuelles qui remportent les plus vives plaintes ». De manière générale, la question de

la langue des journalistes est très rarement centrale dans les publications relatives à la critique des médias (voir toutefois Tévanian et Tissot, 2010 ; Riocreux, 2016¹⁶). Enfin, les représentations relatives au français des journalistes apparaissent également, de manière furtive, dans certaines études qui traitent d'autres sujets (voir notamment Canut, 2007 : 62 ; Goulet, 2010 : 301)¹⁷.

Depuis une dizaine d'années, des chercheurs considèrent les critiques comme un ensemble de discours permettant d'interroger le rôle social et culturel attribué aux journalistes et aux médias (von Krogh et Holt, 2009 ; Holt et von Krogh, 2010 ; Kaun, 2014 ; Philibert, 2016). Selon cette perspective, les discours critiques sont susceptibles de révéler des informations intéressantes tant sur la place occupée par les médias d'information dans une société donnée et en mouvement permanent que sur les enjeux auxquels le journalisme fait face. C'est précisément dans cette perspective que les discours des acteurs de la presse en ligne sont envisagés et analysés dans la présente recherche.

La langue des journalistes et ses différentes caractéristiques

La manière dont la langue des journalistes a été traitée dans les études qui s'y sont intéressées de manière plus ou moins centrale fait l'objet de cette section. Celle-ci commence par la présentation de plusieurs études qui ont tenté d'évaluer la « qualité de la langue » dans les médias avant de s'arrêter sur les propriétés reconnues, principalement par la communauté scientifique, à la langue des journalistes.

La « qualité de la langue » dans les médias

Des études quantitatives visant à évaluer la « qualité de la langue » ou la fréquence des écarts linguistiques dans les médias ont été menées par différents chercheurs¹⁸, principalement au Québec. Ces études passent en revue des corpus d'articles de journaux (Clerc *et al.*, 2001 ; Tremblay, 2001 ; Laurent, 2006 ; Kavanagh *et al.*, 2015) ou d'émissions d'information radiophoniques (Maurais, 2005) ou télévisuelles (Reinke, 2005), et tentent d'établir un diagnostic des écarts par rapport aux normes. Ces études soulèvent des questions méthodologiques importantes. En effet, dans une approche sociolinguistique, déterminer ce qui constitue ou non un écart linguistique n'a rien d'évident. Comme le notent Clerc *et al.* (2001 : 1), « il n'existe pas d'ouvrage qui ferait la part de l'acceptable et de l'inacceptable sur toute question linguistique ». Dès lors, les auteurs de certaines de ces études mettent en place des dispositifs parfois lourds et complexes, visant un compromis entre divers ouvrages normatifs (voir notamment Maurais, 2005 : 17). Toutefois, les résultats de ces études dépendent de ces choix alors que ceux-ci peuvent difficilement faire l'unanimité parmi les sociolinguistes – Laurent (2006 : 21) classe ainsi l'ensemble des belgicisms parmi les « fautes de vocabulaire ». Laurent (2006) et Clerc *et al.* (2001) ont mené des études, similaires en apparence, sur la fréquence des écarts linguistiques dans respectivement trois quotidiens belges francophones et quatre quotidiens québécois : le premier (Laurent, 2006 : 26) conclut à une

16 Ces auteurs s'intéressent surtout aux conséquences de l'usage de la langue par les journalistes sur la manière dont les citoyens se représentent le monde.

17 Notons encore que dans une étude relative à l'imaginaire linguistique des journalistes français, Houdebine (1988 : 134) évoque également l'existence de critiques à l'égard de l'usage de la langue par les journalistes.

18 La « qualité de la langue », qui ne pourrait être réduite à la quantité d'écarts par rapport à une norme déterminée, demeure un concept difficile à définir (voir notamment Eloy, 1995).

moyenne d'une faute et demie tous les 1000 mots, quand les seconds (Clerc *et al.*, 2001 : 42) en comptent 16 sur la même longueur. Cette comparaison laisse présumer que les jugements normatifs des chercheurs ont une incidence considérable sur leurs résultats, alors que ces études entendent répondre à la même question.

Afin de pouvoir réaliser des comparaisons porteuses de sens, il est donc indispensable de conserver une méthodologie identique. Des études diachroniques et/ou la comparaison d'études réalisées à des moments différents et qui mobilisent le même appareillage méthodologique permettent d'obtenir des informations sur l'évolution de la fréquence d'écarts linguistiques dans les médias. Assurant une continuité méthodologique, Kavanagh *et al.* (2015) ont mis à jour l'étude de Clerc *et al.* (2001) réalisée presque 15 ans plus tôt. Les auteurs concluent à une amélioration de la qualité de la langue, dénombant neuf fautes tous les 1000 mots. Par ailleurs, une étude dirigée en 2004 par Cerquiglini à l'Institut national de la langue française a été mise au point dans une perspective diachronique. Les chercheurs ont analysé un ensemble d'enregistrements de journaux parlés et télévisés et d'archives de quotidiens français collectés pour chaque décennie sur une période de 50 ans. Si nos recherches n'ont pas permis de retrouver cette étude, Cerquiglini en livre les principaux résultats dans son intervention lors d'un colloque organisé en 2013 par le Conseil supérieur de l'audiovisuel français (Conseil supérieur de l'audiovisuel, 2013 : 72) :

Nous avons bêtement regardé le nombre de « fautes », le nombre d'anglicismes. Le résultat est clair, premièrement, le taux est extrêmement bas, de fautes, d'anglicismes, dans les grands journaux, dans ceux que nous lisons. Deuxièmement, je suis désolé de le dire, ce taux est constant. Il n'y avait pas, il y a quelques années quand j'ai fait ces études, plus de fautes ou d'anglicismes qu'il y a 50 ans dans *Le Monde*, *Le Figaro*, *la Nouvelle d'Alsace*, ainsi de suite.

Étudier la langue des journalistes de manière globale à partir des productions journalistiques afin d'en proposer une évaluation qualitative constitue donc une piste de recherche délicate. Notons malgré tout que les études qui se sont intéressées à l'évolution de la langue dans les médias ne concluent pas à une augmentation du nombre d'écarts. Enfin, les différentes études citées peuvent être considérées comme révélatrices de l'intérêt que suscite la langue des journalistes. Comme le soulignent les deux sections suivantes, cet intérêt peut être renforcé par le rôle que les chercheurs ou les citoyens dans leur ensemble attribuent aux journalistes en matière de langue.

L'usage de la langue par les journalistes comme témoin et/ou modèle

Sans préciser qu'ils considèrent la langue des journalistes comme un témoin de l'état d'une langue dans un contexte donné, certains chercheurs (Klein, Lienart et Ostyn, 1997 ; Dister, 2004 ; Fujimura, 2005 ; Bogaards, 2008 : 89-92) semblent avaliser cette thèse par le choix même de leur corpus : étudier des évolutions linguistiques sur la base de corpus journalistiques revient à assimiler les médias à des témoins de l'usage de la langue. Si certains auteurs n'explicitent pas les raisons pour lesquelles la presse constitue un corpus pertinent par rapport à ces questions linguistiques, la qualité de « témoin de la langue de la société » est parfois rendue explicite par d'autres chercheurs qui manipulent des corpus journalistiques (Doppagne et Lenoble-Pinson, 1982 : 9 ; Rosier, 2002 : 27 ; Ledegen et Simonin, 2010 : 104). Elle apparaît aussi dans la nomenclature de plusieurs banques de données développées par différents centres de recherche et universités afin d'étudier la langue en usage dans une communauté linguistique. En effet,

ces banques de données intègrent de manière plus ou moins importante les productions journalistiques (voir notamment la Banque de données textuelles de Sherbrooke créée en 1977 ou l'Observatoire du français contemporain de l'Université de Montréal). De telles bases de données, ainsi que les bases de données de journaux (Europresse, par exemple), sont largement utilisées par les linguistes et sociolinguistes qui s'intéressent aux usages linguistiques dans une communauté (voir par exemple Garabato, 2013). Il apparaît donc que l'usage de la langue par les journalistes est considéré par les chercheurs comme (partiellement) représentatif de l'usage de la langue dans la société.

Dans les productions scientifiques, l'idée que la langue des journalistes serait le reflet de la langue pratiquée dans la société est souvent mise en tension (Raymond et LaFrance, 2001 : 8 ; Kjærsgaard, 2013), voire en concurrence avec l'idée qu'elle constitue un modèle, une référence ou un guide pour la communauté. De nombreux auteurs s'accordent à dire que la langue des journalistes allie ces deux caractéristiques (Corbeil, 1986 ; de Villers, 2001 : 21 ; Martel, Cajolet-Laganière et Langlois, 2001 : 47 ; Hellot et Malo, 2001 : 108). Ainsi, de Villers (2001 : 21) écrit : « Reflets et modèles de la société tout à la fois, les titres de presse permettent d'étudier de près l'évolution de la langue, de dater certains changements, de les situer géographiquement, de dégager certaines tendances, de circonscrire des traits définitoires de la norme linguistique d'un groupe culturel donné. » Portant sur la presse écrite, cette analyse rejoint celle proposée par Corbeil (1986 : 21) au sujet des médias audiovisuels.

Concernant le Québec, Meier (2017 : 27) insiste sur le fait que les locuteurs québécois considèrent les journalistes comme des modèles linguistiques. Plusieurs études montrent que ce statut de modèle est conféré en particulier aux journalistes de la Société Radio-Canada (SRC), la chaîne publique (voir Reinke, 2005 : 11). Remysen (2010) indique que le rôle de « modèle normatif », voire d'« instance normative », est attribué par la communauté aux chaînes publiques au Québec et en Flandre. L'auteur (2010 : 144) ajoute que la SRC et la VRT (Vlaamse Radio- en Televisieomroeporganisatie, chaîne publique néerlandophone en Belgique) sont « conscientes de leur rôle de "gardiennes de la norme" ».

Si l'idée selon laquelle les journalistes seraient assimilés à des modèles de langue est parfois énoncée par certains auteurs sans être démontrée (voir notamment Moreau, 1997b : 394 ; Vézina, 2009 : 2 ; Kjærsgaard, 2013), des études sociolinguistiques menées dans différents contextes ont validé, avec plus ou moins de nuance ou de précision, une telle hypothèse.

Dans une recherche menée au Québec, Remysen (2004 : 31) a demandé à une population composée de 25 étudiants de l'enseignement secondaire et cinq enseignants de l'école primaire quelles étaient « les personnes qui parlent bien en général ». Le chercheur conclut que « [l]a majorité écrasante des participants, à savoir 80 %, citent d'abord et avant tout les gens des médias, suivis par les gens dits "plus scolarisés" (36,7 %) et les gens qui travaillent avec la langue (également 36,7 % ; cette catégorie rassemble des traducteurs, des linguistes, des écrivains, des correcteurs, etc.) ».

En Belgique francophone, plusieurs enquêtes sociolinguistiques ont abordé, souvent de manière succincte, les représentations des citoyens à l'égard de la langue pratiquée par les journalistes (Garsou, 1991 : 32 ; Francard *et al.*, 1993 : 31-32 ; Jacquet et Snyers, 2017 ; Snyers, 2019 : 375-383). Ces études tendent à confirmer que la langue des journalistes bénéficie d'un statut de modèle. Selon la thèse de doctorat de Snyers

(2019 : 422), près de huit Belges francophones sur dix (78,7 %) considèrent que les journalistes « devraient servir de modèles en matière de langue » de façon assez ou très importante. Les francophones de Belgique développent donc des attentes linguistiques fortes envers les journalistes. Cependant, les résultats (Snyers, 2019 : 375-383) montrent toute l'ambiguïté, déjà effleurée par Francard *et al.* (1993 : 31-32), dans l'évaluation de la langue des journalistes par les locuteurs belges francophones : si ces derniers sont majoritaires à attribuer une évaluation (plutôt/très) positive à la manière dont s'expriment les journalistes, ils formulent par ailleurs de nombreuses critiques à ce sujet. En outre, les journalistes en ligne sont jugés plus sévèrement que leurs confrères travaillant pour d'autres supports médiatiques (Snyers, 2019 : 376-377).

Malgré le statut de modèle dont bénéficient les journalistes – ou éventuellement étant donné celui-ci –, plusieurs chercheurs soulignent ainsi que l'usage de la langue par les journalistes est critiqué. Reinke (2005 : 9) affirme par exemple que « [l]a langue parlée des journalistes, considérée par le public comme une référence, n'est [...] pas épargnée [par les critiques] ». Dans le même ordre d'idées, Meier (2017 : 28) écrit :

Les Québécois sont ainsi très exigeants par rapport à la langue des journaux et plusieurs considèrent que la presse écrite n'assume pas suffisamment sa responsabilité comme modèle linguistique. Compte tenu du grand souci de la qualité de la langue journalistique (voir Maurais 2008 : 65), on observe fréquemment des reproches faits aux médias, que ce soit sous forme de lettres de lecteurs dans les journaux (voir par exemple Cajolet-Laganière et Martel 1995 : 28 ; de Villers 2005 : 400), de critiques de journalistes contre leurs pairs (voir par exemple Raunet 2001 ; Richer 2001) ou de commentaires venant de diverses instances.

Si plusieurs chercheurs attribuent à la langue des journalistes tant la qualité de reflet que celle de modèle de la langue de la société, peu soulignent le caractère paradoxal de cette double caractéristique : il semble, en effet, étrange qu'un même groupe de locuteurs – les journalistes – serve de modèles à une communauté dont il refléterait les usages. C'est toutefois le cas de Raymond et Lafrance (2001 : 8), qui évoquent « la tension constante » entre ces deux qualités. Une telle tension pourrait expliquer les observations de Remysen (2010 : 144), qui s'est intéressé à des textes produits par les conseillers linguistiques de deux chaînes publiques, l'une canadienne et l'autre flamande :

[L]a façon dont les conseillers de la SRC et de la VRT conçoivent la langue standard et la norme en contexte québécois ou flamand ne va pas toujours de soi. S'il est vrai qu'ils ne se tourment plus exclusivement vers le modèle normatif qui est en usage en France ou vers celui qui l'est aux Pays-Bas, ils ne semblent pas nécessairement suivre le modèle normatif qui se dégage des pratiques langagières qu'on peut observer dans les faits au Québec et en Flandre.

Les conclusions du chercheur soulignent que la question des normes linguistiques dans les médias se pose dans des termes particuliers au sein des régions périphériques à leur centre normatif, ce qui est également le cas de la Belgique francophone. Ces contextes peuvent donc renforcer la tension entre le statut de reflet de l'usage et celui de modèle normatif.

Du modèle au vecteur d'influence

Dans de nombreuses productions scientifiques, l'idée que la langue des journalistes est considérée comme un modèle par la communauté mène à une autre idée : les journalistes posséderaient un pouvoir d'influence sur la manière dont les membres de

la communauté utilisent la langue. Cette corrélation est notamment établie par Reinke (2005 : 9) :

Que la langue de l'information soit touchée inquiète d'autant plus les commentateurs que, dans l'esprit du public, la langue des lecteurs de nouvelles, notamment de ceux de la SRC, constitue toujours la norme (Bouchard et Maurais, 2001). Or, dans ce contexte, toute erreur sur le plan du vocabulaire, de la grammaire ou de la prononciation risque d'avoir des conséquences puisqu'elle est susceptible d'être employée par le public qui la tient pour correcte.

Plusieurs études consacrées à divers contextes géographiques abordent le rôle joué par les médias dans la standardisation de la langue. D'après Bell (1983 : 29), « *in many countries, the language of broadcast news is regarded as the embodiment of standard speech. Broadcast media play a multiple role – active as well as passive – in language standardization* »¹⁹. L'auteur (1991 : 7) insiste sur le poids des médias en matière de langue : « *To the sociologist of language, media are one of the main language-forming institutions in society, along with education and government.* »²⁰ Ndao et Kébé (2010 : 2) écrivent : « Plusieurs spécialistes ont montré que les médias, de par leurs possibilités naturelles de diffusion et leur emprise symbolique, participent à l'acquisition des langues en cours de normalisation, à leur extension sociale et qu'ils contribuent à leur standardisation ainsi qu'à leur valorisation (Viaut, 1996 : 190). » Dans le contexte allemand, Ammon (1997 : 184 et suiv., cité par Meier, 2017 : 27) « considère les journalistes comme des scripteurs modèles qui, à l'instar d'autres scripteurs professionnels, comme des écrivains ou des chercheurs, participent à travers la production de textes écrits dits exemplaires à la mise en place de la langue standard ». Van den Dungen (2005 : 472) valide également le rôle qu'a joué la presse quotidienne francophone dans la standardisation de la langue française en Belgique.

Par ailleurs, plusieurs auteurs attribuent un rôle particulier aux médias en matière de néologie (Doppagne, 1971 ; Quémada, 1971 : 142-143 ; Lenoble-Pinson, 2008 : 49). Walter (1988 : 306-307) affirme par exemple ceci :

Tout message télévisé ou radiodiffusé est entendu au même moment par plusieurs millions de personnes, qui seront tentées tout naturellement à leur tour d'utiliser le mot ou l'expression qu'elles viennent d'entendre. Par la voix des hommes politiques, des journalistes, des gens du spectacle mais aussi par l'intermédiaire de la publicité, des tournures de phrases se propagent, des formes anciennes reprennent vie, des modes lexicales font leur apparition et se développent.

Au-delà de ces questions spécifiques de la standardisation des langues et de la néologie, il faut constater, avec Reinke (2005 : 11) et Remysen (2010 : 123), que l'influence de la langue des journalistes sur l'usage de la langue par la communauté est généralement admise par la communauté scientifique sans avoir été démontrée. Remysen soutient ainsi que « même si aucune étude ne prouve hors de tout doute qu'il y a un impact réel des pratiques langagières des médias sur celles du public – une telle influence resterait d'ailleurs difficile à mesurer – on peut en effet supposer qu'il existe une réelle influence ».

19 « [D]ans de nombreux pays, la langue des médias audiovisuels est considérée comme l'incarnation de la langue standard. Les médias audiovisuels jouent un rôle multiple, tant actif que passif, dans le processus de standardisation de la langue » (traduction de l'auteur).

20 « Pour le sociolinguiste, les médias constituent, avec l'école et le monde politique, l'une des principales institutions de formation de la langue dans la société » (traduction de l'auteur).

L'absence de preuve indiscutable justifie des précautions dans le discours de certains chercheurs. Citant une étude relative au vocabulaire sportif, Reinke (2005 : 11) maintient par exemple l'usage du conditionnel : « L'influence de la langue utilisée à la télévision sur l'usage public serait vérifiée pour ce qui est du développement du vocabulaire sportif (Dumas, 1984 : 236). » Hellot et Malo (2001 : 95) posent la question du sens de cette influence : « Comment peut-on mesurer le rôle joué par les différents médias sur le comportement linguistique des Québécois ? Et, d'ailleurs, le peut-on ? N'est-ce pas plutôt la société en général qui se reflète sur le niveau linguistique de notre presse ? » Les chercheurs (108) concluent pourtant leur article de cette manière : « Il y a fort à parier [...] que les médias de demain serviront encore de miroir et de modèle à la société québécoise tout entière, voire à la francophonie [...]. » De manière générale, nombreux sont les exemples où la théorie d'une influence linguistique des médias est avalisée. Martel, Cajolet-Laganière et Langlois (2001 : 47) affirment par exemple que « la popularité des médias écrits n'est plus à démontrer et tout le monde reconnaît aujourd'hui leur influence sur le public en général. Il en est de même pour la langue qu'ils véhiculent ». Ceux qui contestent l'influence de la langue des journalistes sur l'usage de la langue dans la société sont clairement minoritaires (voir Remysen, 2010 : 123).

Certains auteurs de critiques à l'égard de la langue des journalistes justifient leurs reproches précisément par le pouvoir d'influence qu'ils lui attribuent. Reinke (2005 : 10) cite l'ouvrage collectif de Maurais (1985) : « [I] semble qu'elles [les critiques portant sur la langue des médias] se font entendre dans bien des pays occidentaux industrialisés (Maurais, 1985) où est dénoncée, entre autres, la mauvaise influence qu'exerce la langue des médias sur l'usage public. » Par exemple, de Broglie (1997 : 5) soutient que « [I]a télévision ne fait pas bon ménage avec le langage ».

Comme l'affirment Paveau et Rosier (2008 : 68), « [I]e stéréotype selon lequel la presse participe au déclin de la langue est vivace et repose sur le fait que les médias, dans leur ensemble, créent, font circuler et donnent une tribune aux mots et expressions nouvelles et à la mode ». Près de 20 ans auparavant, Bell (1991 : 3) proposait déjà une analyse très similaire : « *Criticism of the media's language use, and the presumed bad effects which those usages are having on everyday speech, are a commonplace of public debate – ironically, conducted in the media's own columns*²¹. » Cette ironie est également soulignée par Houdebine (1988 : 134) ou encore Vicari (2011 : 82), qui note que, dans les discours puristes, l'implication des médias dans la « crise du français » constitue un stéréotype fréquent, véhiculé paradoxalement par les journalistes eux-mêmes. À ce sujet, des études (voir notamment Remysen, 2011 ; Ayres-Bennett, 2015) se sont notamment intéressées aux chroniques de langue, qui « connaissent une riche tradition dans le monde francophone » (Remysen, 2011 : 47). Remysen (2011 : 53) souligne que « [c]omme d'autres types de discours normatifs sur la langue, les chroniques participent [...] à la codification et à la standardisation de la langue ». Les chroniques de langue peuvent également être entendues comme une volonté, de la part des médias eux-mêmes, de jouer un rôle dans la diffusion, vers leur public, d'un savoir sur la langue ou d'une certaine manière de l'appréhender. Plus largement, de nombreux chercheurs envisagent la presse dans son ensemble comme un véhicule important des idéologies

21 « La critique de l'usage de la langue par les médias, et les effets négatifs présumés de ces usages sur le langage quotidien, constituent un lieu commun du débat public – ironiquement mené dans les médias eux-mêmes » (traduction de l'auteur).

linguistiques (voir notamment les travaux du groupe de recherche Circula, qui a donné naissance à une revue portant son nom). Selon cette perspective, les médias d'information sont considérés comme ayant une influence, au travers des discours sur la langue qu'ils diffusent – dans des chroniques ou par la manière dont ils traitent les sujets liés à la langue –, sur les représentations linguistiques des citoyens.

Bien qu'elle ne soit pas démontrée ou précisément décrite, l'influence des journalistes sur l'usage des locuteurs d'une société donnée est une thèse communément admise, souvent évoquée, et quasiment jamais remise en doute dans les milieux scientifiques. Par ailleurs, les différents attributs de la langue des médias qui ont été mis évidence (témoin, modèle et vecteur d'influence), même s'ils ne sont pas tous ou toujours étayés de preuves, sont souvent convoqués afin de justifier l'importance ou l'intérêt social de cette langue et donc des études qui y sont consacrées (Houdebine et Baudelot, 1985 : 59 ; Kavanagh *et al.*, 2015 : 1). La « qualité de la langue » dans les médias mériterait donc une attention particulière en raison de ses caractéristiques (voir notamment Lagane, 1997 : 40 ; Martel, Cajolet-Laganière et Langlois, 2001 : 47 ; Maurais, 2005 : 12 ; Reinke, 2005 : 9).

Les recherches présentées dans ces deux dernières sections montrent que différentes caractéristiques, éventuellement liées, sont attribuées à la langue des journalistes : elle constituerait le reflet et/ou le modèle linguistiques de la communauté sur laquelle elle pourrait exercer un pouvoir d'influence. L'usage de la langue par les journalistes semble susciter un intérêt relativement fort.

Le rapport à la langue des professionnels des médias

Hormis les quelques enquêtes sociolinguistiques citées dans la section précédente, peu d'études ont été menées à partir de corpus de discours relatifs à la langue des journalistes. De plus et surtout, très peu de chercheurs ont mis au centre d'une analyse approfondie et systématique le rapport que les professionnels de l'information eux-mêmes – et en particulier les journalistes – entretiennent à la langue qu'ils pratiquent. Meier (2017 : 15) confirme que « le rapport qu'entretiennent réellement les professionnels des médias avec leur principal outil de travail, [...] métaphore courante, constitue un objet de recherche relativement peu étudié ». Les représentations linguistiques des journalistes et la manière dont ils envisagent les différentes caractéristiques attribuées à la langue des médias d'information évoquées plus haut sont dès lors peu documentées. Les quelques études citées dans cette section font figure d'exceptions.

Il y a plus de 35 ans, Rochette, Bédard, Sorecom et Georgeault (1984 : 126-127, cités par Plourde, 1986 : 29-30) ont sondé les animateurs de la radio et de la télévision québécoise. Quelque 72 % de ceux-ci considéraient avoir davantage d'influence sur la langue des jeunes que n'en ont les enseignants. Plus de 20 ans plus tard, Laurent (2006) a réalisé son mémoire de licence sur le français dans la presse quotidienne belge francophone et a sondé 34 journalistes des quotidiens belges francophones *Le Soir* (22 répondants), *La Libre Belgique* (6) et *La Dernière Heure/Les Sports* (6). L'auteur (2006 : 57-59) a révélé que ces derniers attribuent aux médias une responsabilité dans la « dégradation de la langue française ». Ce résultat signifie que les journalistes reconnaissent avoir une influence sur la manière dont la langue française évolue. Il révèle également que les journalistes peuvent se montrer critiques à l'égard de leurs pratiques linguistiques (Laurent, 2006 : 65).

Au-delà de la question relative aux différentes caractéristiques reconnues par certains à la langue des journalistes telles qu'elles ont été évoquées dans la section précédente, la première recherche portant de manière centrale sur les représentations linguistiques des journalistes est un mémoire de maîtrise réalisé à Angers par Baudelot sous la direction d'Houdebine. Ce travail a fait l'objet d'une communication lors d'un colloque, publiée sous forme d'actes (Houdebine et Baudelot, 1985). L'article présente une longueur restreinte et propose des « premiers résultats qui pourront [...] apparaître comme autant de nouvelles hypothèses à confirmer, nuancer, préciser, voire, s'il y a lieu à infirmer » (Houdebine et Baudelot, 1985 : 61). L'apport principal de cette étude, essentiellement fondée sur des entretiens avec des journalistes de la presse locale, est d'avoir souligné la propension de ces derniers à se distancier de jugements prescriptifs sur la langue en vue de privilégier des formes linguistiques immédiatement compréhensibles et donc efficaces pour la communication dans le contexte journalistique²². Quelques années plus tard, Houdebine (1988) a reproduit la méthode développée par Houdebine et Baudelot (1985) avec un panel d'une cinquantaine de journalistes français, à Paris et en province. Cette étude a globalement confirmé les conclusions d'Houdebine et Baudelot sur la base d'analyses plus détaillées. Les journalistes rencontrés accordaient une grande importance aux normes prescriptives mais pouvaient s'en détacher pour favoriser l'efficacité de la communication. Houdebine (1988 : 143) aborde notamment la question des représentations des journalistes relatives aux formes considérées comme orales :

Les professionnels de la presse écrite mettent en avant le moindre écart existant entre l'oral et l'écrit ; certains critiquent l'ignorance de cette distance mais la majorité l'accueille favorablement et revendique un style proche du parler pour être compris ; « parler comme les lecteurs » est la référence ; ou encore « on informe, on fait pas de la littérature » ; « on peut être cool, on n'est pas *Le Monde* ». D'où une extrême vigilance [sic] à l'informationnel et au communicationnel.

Selon les deux études précitées, l'ambivalence, dans l'attitude des journalistes, entre les normes prescriptives (qui visent à privilégier ce qui est considéré comme « correct ») et les normes communicationnelles (qui visent à privilégier l'efficacité de la communication) est présentée comme la singularité de cet imaginaire linguistique professionnel.

Remysen (2010) s'est penché sur les politiques linguistiques de deux chaînes publiques, la VRT en Flandre et la SRC au Québec. Cette étude est fondée sur l'analyse de documents internes de politiques linguistiques et de documents d'abord internes mais ensuite publiés, notamment sous forme de chroniques de langage (Remysen, 2010 : 128). Le chercheur (2010 : 143) révèle des contradictions dans les prises de position des conseillers linguistiques des deux médias : « [L]eurs choix normatifs ne prennent pas appui sur des critères univoques et clairement établis, car certains faits de langue dont l'usage est tout à fait comparable ne sont pas traités de la même façon. » Par ailleurs, comme nous l'avons vu *supra*, Remysen souligne la complexité, voire l'ambiguïté de ces politiques linguistiques à l'égard des variations régionales. Les conseillers linguistiques se montrent ainsi ouverts à l'inclusion de particularités québécoises ou flamandes et ne

22 Houdebine (2002 : 15) écrira d'ailleurs plus tard que ce sont précisément les entretiens réalisés par Baudelot qui sont à l'origine de l'adjonction, au modèle de l'Imaginaire linguistique (voir partie I, chapitre II), des *normes communicationnelles* – que Baudelot avait initialement baptisées *normes fonctionnelles*.

préconisent donc pas une conformité stricte avec les modèles normatifs de la France et des Pays-Bas. Pour autant, « ils ne semblent pas nécessairement suivre le modèle normatif qui se dégage des pratiques langagières qu'on peut observer dans les faits au Québec et en Flandre » (Remysen, 2010 : 144).

Enfin, Meier (2017) a mené une thèse de doctorat consacrée aux représentations linguistiques des professionnels des médias écrits québécois. Dans cette étude, l'auteur déplace quelque peu le regard par rapport à celui des deux études d'Houdebine. L'analyse des entretiens est fondée sur une adaptation originale du modèle de la conscience linguistique proposé par Cichon (1998) et du modèle des traditions discursives de Koch (1987). Cette adaptation comprend, entre autres, l'intégration des normes communicationnelles d'Houdebine. L'auteur propose ainsi une analyse axée sur trois types de normes : les normes textuelles (relatives aux univers de discours, aux genres et aux techniques d'écriture), les normes linguistiques (proches des normes prescriptives dans le modèle d'Houdebine) et les normes communicationnelles. Meier a notamment présenté à ses enquêtés une série d'assertions relatives à la langue ou à l'écriture journalistique afin d'obtenir une réaction. L'un des intérêts du travail de Meier réside dans la prise en compte des genres journalistiques – et des normes textuelles de manière plus large – en tant que facteur déterminant de la conscience linguistique, voire comme un facteur d'un niveau supérieur aux deux autres. L'auteur (2017 : 305-306) conclut en effet que

l'articulation entre les trois normes s'apparente à une chaîne normative dans la mesure où les normes textuelles conditionnent le fonctionnement des normes communicationnelles et linguistiques, et les normes communicationnelles, celui des normes linguistiques, tandis que ces dernières n'influent pas sur l'actualisation des deux autres types de normes. Or, il faut comprendre cette hiérarchie comme relevant davantage du pouvoir qu'exercent certaines normes sur les autres que de l'importance qu'elles revêtent dans la conscience linguistique des locuteurs.

Par ailleurs, les résultats de Meier incitent à relativiser le poids, mis en avant par Houdebine et Baudelot (1985) ainsi qu'Houdebine (1988), que peuvent prendre les normes communicationnelles par rapport aux normes prescriptives. Ils révèlent également que « les témoins accordent en règle générale une grande importance au respect des trois types de normes et [que] ce sont surtout les cas litigieux [...] qui font apparaître l'articulation de ces dernières » (Meier, 2017 : 306).

L'étude réalisée par Meier diffère de la présente recherche en plusieurs points essentiels, au-delà du contexte géographique et social. Tout d'abord, si l'auteur affirme s'intéresser à la conscience linguistique des « professionnels des médias écrits québécois », il faut noter que son panel comporte en réalité peu d'acteurs dont l'activité professionnelle consiste à traiter l'information : parmi les 39 interviewés figurent 16 enseignants en journalisme, 11 langagiers et 12 chroniqueurs²³. Si certains enseignants rencontrés sont des journalistes en activité (Meier, 2017 : 105), on ignore leur nombre²⁴. Par ailleurs, l'inclusion de chroniqueurs au panel de Meier se justifie dans son travail en

23 Plusieurs justifications à ce choix sont développées par l'auteur (Meier, 2017 : 104-105).

24 Le chercheur nous a informé personnellement du fait que parmi ses 39 enquêtés, au moins 16 avaient une activité journalistique relativement régulière au moment des entretiens. Par ailleurs, dans sa thèse, Meier rassemble parfois ses trois types d'enquêtés sous la catégorie « journalistes », ce qui nous semble problématique (voir, par exemple, Meier, 2017 : 270).

raison de l'importance accordée par l'auteur à la question des genres journalistiques – et à la distinction entre les chroniques et les articles d'information en particulier –, au travers des normes textuelles. Étant donné le choix de focaliser notre étude sur les cellules web des médias, cette question s'éloigne de notre propos : les équipes web des cinq médias étudiés n'incluent pas des personnes dont le statut correspond à celui de « chroniqueur ». Enfin, les « langagiers » (réviseurs ou conseillers linguistiques des médias écrits étudiés) – soit le troisième groupe étudié par Meier – n'existent pas au sein des rédactions web concernées par cette recherche²⁵.

Enfin, concernant le rapport des journalistes à la langue, il faut rappeler la porosité historique de la frontière entre la littérature et la presse. La proximité de ces deux types d'activités a inévitablement façonné de manière plus ou moins importante et durable le rapport des journalistes à l'écriture et à la langue.

En France, Ferenczi (1996 : 12-13) soutient que « [l]a littérature [...] a nourri, entre autres, le *Journal de Paris*, le premier quotidien français, apparu en 1777, avant d'inspirer au XIX^e siècle un grand nombre de publications ». Selon l'auteur (1996 : 13), la littérature « a favorisé non seulement le souci du style mais aussi celui d'une morale civique, au nom d'une tradition intellectuelle dont Voltaire, avant Zola et Sartre, fut le principal porte-parole ». Ruellan (2007 : 103) rappelle que « la presse du XIX^e siècle était tout à la fois un marchepied pour les apprentis écrivains qui cherchent à affiner leur talent et se faire reconnaître (Zola), un gagne-pain (Balzac) ou une tribune (Hugo) ». Cette presse, selon Thérénty (2007), suit à la fois une « matrice médiatique » et une « matrice littéraire ». La proximité originelle avec la littérature n'est pas reniée par les membres du groupe professionnel des journalistes naissant à la fin du XIX^e siècle (Ferenczi, 1996 : 13). Ruellan (2011 : 55), relatant le succès croissant du reportage dans les pratiques journalistiques à cette période clé, confirme l'importance toujours accordée au style et à la qualité de la langue. En France, Thérénty (2007 : 12) soutient que la naissance des premières écoles de journalisme dès 1928²⁶ et la création du statut de journaliste professionnel en 1935²⁷ ont marqué « le moment où s'opère la fracture nette entre le journalisme et la littérature, fracture professionnelle mais aussi poétique ». Selon la chercheuse (2007 : 12), cette séparation a été croissante jusqu'à aujourd'hui. Aron (2011 : 15) montre que l'idée d'un éloignement progressif entre les pratiques littéraires et journalistiques semble plus fidèle à la réalité que celle d'une rupture nette : les frontières entre le « champ journalistique » et le « champ littéraire » restent poreuses même lorsque le groupe professionnel des journalistes est relativement bien établi, y compris en Belgique (Van den Dungen, 2005 : 346)²⁸. Van den Dungen (2001 : 639) souligne que les liens entre l'activité journalistique et l'activité littéraire sont particulièrement importants en Belgique à la fin du XIX^e et dans la première moitié du XX^e siècle. Les recherches montrent clairement l'existence de liens entre journalisme et littérature ainsi que la persistance de ceux-ci sur une période relativement longue. Ces liens sont susceptibles d'avoir nourri, dans les représentations collectives, des modèles professionnels, voire culturels, et des attentes qui y sont liées.

25 Seul *Le Soir* dispose encore de correcteurs humains travaillant dans la rédaction, mais ceux-ci ne sont pas intégrés à la cellule web et ne relisent pas les articles consultables gratuitement sur *Le Soir.be* (voir *infra*).

26 La première école de journalisme en Belgique voit le jour en 1922.

27 En Belgique, il faudra attendre 1963 pour que ce statut soit créé.

28 Cette porosité est illustrée très clairement par la catégorie des écrivains-journalistes. Selon Dozo (2010 : 124), cette catégorie « reste ambiguë vu l'absence de définition formalisée du métier de "journaliste" ». Van den Dungen (2005 : 355) préfère les expressions *journalistes-publicistes* et *journalistes-littérateurs*.

Néanmoins, plusieurs recherches (Meier, 2017 : 175-189 ; Jacquet, 2018) ont mis en évidence une ambiguïté importante dans le rapport des professionnels de l'information à la littérature. Meier montre que, pour des professionnels de la presse québécoise, la littérature constitue bien une source possible d'inspiration ainsi qu'un « modèle linguistique ». En revanche, ces acteurs sont relativement mitigés par rapport à l'idée d'intégrer des techniques littéraires à l'écriture journalistique. De même, des injonctions à se distancier de la littérature sont observables dans des manuels de journalisme, même relativement anciens, qui abordent l'écriture journalistique (Jacquet, 2018 : 61-62).

La langue dans le travail concret des journalistes

Les ouvrages concernant la langue ou l'écriture journalistiques écrits par des académiques liés à des écoles de journalisme consistent presque exclusivement en des manuels. Ils consignent ainsi des prescriptions relatives aux bonnes pratiques d'écriture, et font montre d'une approche principalement normative de la langue (voir notamment Gergely, 2008), listant ou développant des erreurs fréquemment rencontrées dans les productions journalistiques (Gergely, 2008 ; Grevisse, 2014 : 32-35). La question du rapport aux normes linguistiques est souvent peu développée (voir notamment Martin-Lagardette, 2009 : 39). L'importance d'une langue « correcte » est parfois soutenue par des arguments qui ont trait à des enjeux professionnels (voir *infra*), comme la crédibilité des journalistes (Grevisse, 2014 : 32-33). D'autres impératifs linguistiques propres à l'écriture journalistique sont avancés dans certains manuels. On peut citer en particulier la nécessité d'adapter le langage à son public, d'éviter les termes peu courants et de privilégier les termes concrets et l'injonction à construire des phrases courtes (Gergely, 2008 ; Jespers, 2010 : 125-127). Certains auteurs évoquent les contraintes liées à l'étendue du public et à son hétérogénéité (Gergely, 2008 : 82 ; Jespers, 2010 : 125). Gergely (2008 : 90) reconnaît rapidement l'influence potentielle des conditions de production de l'information sur les pratiques linguistiques des journalistes : « Nous sommes bien conscients des pièges sans nombre que la langue française oppose aux téméraires obligés d'en aborder le maquis, surtout à la hâte, tels les journalistes, que nécessité et actualité obligent. »

Toutefois, selon nos recherches, aucune étude relevant de la sociologie du journalisme ou des *media studies* n'a porté sur le rapport des journalistes à la langue ou sur le travail concret de la langue dans les salles de rédaction²⁹. Comme nous l'avons vu *supra*, les questions de langue apparaissent parfois dans des recherches qui n'y sont pas consacrées. Si les études sur le journalisme – ainsi que, plus particulièrement pour ce qui concerne la présente recherche, sur le journalisme en ligne – ont analysé en détail les conditions de travail des journalistes, les contraintes qui pèsent sur ces derniers, leur identité et leurs représentations professionnelles, l'organisation des salles de rédaction, les mutations et les enjeux spécifiques liés à l'arrivée du Web, etc., aucun chercheur n'a cherché à approfondir l'influence que ces facteurs peuvent avoir sur les pratiques linguistiques des journalistes. Les chercheurs en journalisme n'ont pas encore appréhendé le cas de la langue comme révélateur potentiel d'éléments pertinents pour la compréhension du journalisme et de ses enjeux. Pour toutes ces raisons, les études relevant de

29 On trouve, en revanche, des recherches portant sur les questions de genres journalistiques, de formats ou de formes de narration (voir par exemple le colloque du GIS Journalism qui s'est tenu à Paris en mars 2017, intitulé « Les écritures du journalisme »).

la sociologie du journalisme ne font pas l'objet d'une synthèse en début d'ouvrage mais sont intégrées, autant que possible et de façon *ad hoc*, aux analyses. Cette littérature est mobilisée plus particulièrement dans la partie II, davantage liée aux pratiques concrètes des journalistes.

Conformément à ce qui a été évoqué au début de cet ouvrage, on observe bien, d'une part, que les études relatives à la langue des journalistes réalisées dans le domaine de la sociolinguistique tiennent très peu compte des pratiques, des contraintes et des représentations professionnelles des journalistes, d'autre part, que les recherches relevant des *media studies* qui s'attachent à décrire et à comprendre le travail des professionnels de l'information n'ont pas encore proposé d'analyse approfondie des pratiques et représentations linguistiques des journalistes. Cet ouvrage propose dès lors de convoquer les deux disciplines et de combiner leurs approches complémentaires en vue d'étudier la régulation de la langue des sites d'information.

Dispositif méthodologique

Cette étude repose sur l'analyse de 28 entretiens menés entre 2015 et 2017. Ceux-ci ont été organisés en deux séries réalisées à des moments différents et selon des guides d'entretien distincts. Au moment des entretiens, tous les acteurs rencontrés étaient assignés à la cellule web des médias étudiés, bien que d'autres acteurs produisent des contenus publiés sur les sites d'information (voir partie II). Il s'agissait, tout d'abord, de conférer au panel une certaine homogénéité afin de pouvoir analyser en profondeur les discours et représentations d'un type d'acteurs. Ensuite et surtout, ces acteurs restent, dans les cinq rédactions étudiées, les responsables principaux de la gestion et de l'édition du site : ils ont donc une responsabilité spécifique à l'égard du site Internet pour l'ensemble des productions qui y sont publiées.

La première série comprend dix entretiens réalisés entre février 2015 et mai 2016. Ces entretiens ont porté, de manière centrale, sur la modération des commentaires d'internautes, et plus précisément des commentaires relatifs à la langue des journalistes considérés comme un facteur potentiel de régulation linguistique. Cette thématique, notamment choisie en raison de son importance par rapport à un autre volet de l'étude initiale (Jacquet, 2018), a été considérée comme un moyen d'accès aux représentations plus générales des informateurs par rapport à la langue des journalistes web et à leur environnement de travail. Il permettait aussi d'appréhender la question du rapport des journalistes web à leur public, qui peut jouer un rôle dans la régulation de la langue. La première partie de l'entretien visait à comprendre l'organisation de la gestion des commentaires dans la rédaction. Ensuite, l'échange était recentré sur le cas précis des commentaires relatifs à la langue des journalistes. Lors de six entretiens³⁰, les interviewés ont réagi à une série de commentaires, collectés sur leur site, qui leur était présentée.

Réalisée entre janvier et juillet 2017, la seconde série d'entretiens a reposé sur un guide d'entretien plus large, permettant d'appréhender les pratiques d'écriture des acteurs des sites étudiés, leurs représentations linguistiques, et différents facteurs potentiels de régulation de la langue de façon générale.

30 Cet exercice a été réalisé avec les enquêtés suivants (voir tableau 1 ci-dessous) : DH3, LL3, RTB5, RTL2, RTL3, RTL4.

Le guide d'entretien était constitué de quatre axes : le parcours et la situation professionnels de l'enquêté ; l'organisation de la rédaction ; les pratiques de rédaction et l'utilisation de la langue ; la réaction à dix extraits de textes. Cette dernière partie comprenait la présentation de quatre extraits de textes abordant les caractéristiques attribuées par certains auteurs à la langue des journalistes, deux commentaires d'internautes postés sur le site de l'interviewé et quatre phrases présentées comme issues de dépêches d'agence³¹ (voir *infra*). Elle est fondée sur une technique d'élicitation, qui a fait ses preuves dans les études sociolinguistiques (voir notamment Francard *et al.*, 1993 : 24 ; Remysen, 2004 : 103-104 ; Meier, 2017 : 114). Les six premiers extraits ont été présentés aux informateurs comme étant des discours étudiés dans le cadre de l'étude³² et à propos desquels il importait de recueillir l'avis des journalistes web contemporains. Ce procédé a permis d'aborder des questions essentielles de manière moins frontale. En effet, cette « approche indirecte » (Remysen, 2004 : 103) permet de neutraliser au maximum le point de vue du chercheur aux yeux de l'informateur : les enquêtés ont probablement moins tendance à inférer une opinion du chercheur que si ce dernier posait une question qu'il a lui-même produite.

Les paragraphes qui suivent détaillent le contenu des dix extraits présentés.

- 1) Quatre courts extraits du corpus diachronique de textes analysé dans un volet de la recherche initiale qui ne fait pas l'objet du présent ouvrage (voir Jacquet, 2018 : 23-129). Ces extraits ont été sélectionnés de manière à évoquer les quatre idées clés relatives aux qualités sociales de la langue des journalistes issues du modèle d'analyse développé pour l'étude (voir partie I ; chapitre I) : le reflet, le pouvoir d'influence, la responsabilité sociale et le devoir professionnel.

(1) La crédibilité ne se fabrique pas sur rien : si un nom est mal orthographié, pourquoi le reste de ce que raconte le journaliste serait-il exact ? (Pierre Delrock, ancien journaliste, 2006)³³

(2) [Les médias] ne font surtout que refléter l'évolution du français, évolution qu'ils enregistrent et reproduisent ; la reproduisant, ils la perpétuent, et sans doute l'accélèrent. (Gabriel Thoveron, professeur de journalisme, 1989)³⁴

(3) Tout membre de la Communauté française a le droit d'être informé dans une langue de qualité. Les médias ont le devoir de produire des messages écrits ou parlés qui, par leur correction, leur clarté et leur précision, contribuent au prestige et au rayonnement de la langue. (Conseil de la langue, 1989)³⁵

(4) Les médias sont des garants privilégiés du français. Ils représentent un modèle qui jouit d'une réelle légitimité. (Michel Francard, étude sociolinguistique sur les représentations des jeunes, 1993)³⁶

31 Ces phrases ne sont toutefois pas réellement issues de dépêches d'agence.

32 Les extraits étaient effectivement issus des corpus étudiés dans les autres volets de la recherche qui a donné lieu à cet ouvrage (Jacquet, 2018).

33 Voir De Sélys et Lauwens (2006 : 193).

34 Voir Thoveron (1989 : 60).

35 Voir Conseil de la langue française (1989).

36 Voir Francard *et al.* (1993 : 32). Une retranscription rigoureuse de l'extrait aurait été la suivante : « [L]es médias représentent [...] un modèle qui jouit d'une réelle légitimité. [...] [Ils sont considérés par certains] comme des garants privilégiés du français [...] »

2) Deux commentaires postés par des internautes sur le site pour lequel travaille l'interviewé en question. Cette partie permettait d'envisager de manière concrète la confrontation des journalistes web avec leurs commentateurs et l'influence que ces derniers peuvent avoir sur les productions journalistiques. Différents pour chacun des cinq médias, ces commentaires ont été sélectionnés selon des critères identiques, de manière à inclure :

- (1) un commentaire clairement critique à l'égard de la langue des journalistes ;
- (2) un commentaire reprochant un fait de langue dont le caractère fautif n'est pas forcément évident : usage jugé abusif du mot *humiliation* pour DH.be, *berme centrale* présenté comme un belgicisme pour La Libre.be, *solutionner* pour Le Soir.be ; *transcontinental* mis pour *intercontinental* pour RTBF Info, *dealer* pour RTL Info.

3) Quatre énoncés contenant un ou plusieurs emploi(s) critiqué(s) dans différents ouvrages prescriptifs sur la langue. Outre le fait de pouvoir évaluer la sensibilité des journalistes à des polémiques linguistiques, l'intérêt de l'exercice résidait dans le commentaire de l'enquêté. Lors de cette phase, le journaliste était invité à imaginer qu'il devait publier une dépêche d'agence dont le premier paragraphe contenait la phrase présentée. La question posée était de savoir s'il considérait que la phrase était publiable telle quelle ou s'il souhaitait modifier un ou plusieurs élément(s) avant publication. La sélection d'emplois critiqués dans certains discours normatifs a visé à diversifier la nature des écarts tout en limitant la longueur de l'exercice. Elle contenait sept emplois critiqués : un belgicisme syntaxique (*assez... que pour*), deux « impropriétés » ou acceptions critiquées (*draconienne* pour *drastique* et *intégrer* au sens d'*entrer dans*), une anacoluthé³⁷, l'usage du subjonctif après la locution *après que*, l'usage d'*au niveau de*, l'usage du pluriel pour *l'élection* d'un président³⁸. Les phrases complètes sont présentées *infra* (partie I, chapitre II).

Les commentaires sélectionnés et les quatre phrases contenant des emplois critiqués avaient pour but d'ouvrir l'entretien aux faits de langue discutables. Ce procédé a permis d'aller au-delà des discours relatifs aux écarts linguistiques évidents et de dépasser le caractère abstrait de la dénomination *fautes*, systématiquement évoquée plus tôt dans l'entretien. Si la sélection de faits linguistiques retenue est évidemment arbitraire, ces phrases doivent être considérées comme des déclencheurs de discours sur la langue visant à saisir de manière plus approfondie les représentations linguistiques des enquêtés. L'exercice ne permet en aucun cas d'évaluer, de façon exhaustive ou même pertinente, leurs compétences linguistiques.

Il a été précisé – et parfois répété – aux enquêtés qu'aucune réaction précise n'était attendue ou, si nécessaire, que la phrase présentée ne contenait pas forcément de « faute ». Il s'agissait d'éviter au maximum de donner la sensation à l'enquêté qu'il subissait un examen de français. C'est notamment pour cette raison que le procédé de la mise en situation a été choisi : celui-ci permettait de focaliser l'exercice sur une situation routinière des journalistes en ligne, laissant à l'interviewé l'impression qu'il s'agissait avant

37 L'anacoluthé « consiste en une rupture de construction » (Gergely, 2008 : 97).

38 Ces usages sont critiqués notamment dans Laygues (2003), Thomas (2004), Gergely (2008) et *Le Nouveau Petit Robert* (2009), mais également sur divers sites Internet consacrés à la langue, dont celui de l'Académie française.

tout d'obtenir des informations sur une pratique professionnelle ainsi qu'une impression sur des productions écrites par d'autres.

L'exercice proposé présente certaines limites. Tout d'abord, il était indispensable, en raison du nombre de questions à aborder au cours des entretiens, de réduire au minimum le temps nécessaire à cette partie de l'échange. Dès lors, l'informateur était invité à ne réagir qu'à une seule phrase, exempte de contexte. Aucun journaliste n'a pour tâche de se focaliser sur une seule phrase. Ensuite, les contraintes de temps et les conditions matérielles du traitement de dépêches n'étaient pas reproductibles dans le contexte de l'entretien : plusieurs journalistes ont d'ailleurs reconnu spontanément qu'ils ne consacraient jamais autant de temps à une phrase de dépêche. Enfin, le seul fait de demander à l'interviewé si « quelque chose le dérange dans la phrase au point qu'il irait la modifier avant de mettre en ligne la dépêche » influence sa lecture et donc sa réaction. Ces différentes limites ne privent pourtant pas l'exercice de son intérêt, comme le démontre la première partie de cet ouvrage.

En considérant les deux séries d'entretiens, cinq informateurs ont été rencontrés dans chacun des médias, à l'exception de RTL Info, rédaction pour laquelle huit entretiens ont été menés³⁹. Ce panel est constitué d'acteurs occupant diverses fonctions et dont l'ancienneté dans le média varie⁴⁰. Si cette diversité a été rencontrée (voir tableau 1), le panel est forcément tributaire des réponses aux sollicitations, parfois difficiles à obtenir. Les personnes qui ont répondu positivement à la demande d'entretien sont donc éventuellement celles qui présentent une sensibilité particulière à la langue. Il demeure difficile d'estimer l'importance de cet éventuel biais. Si certains journalistes rencontrés se sont définis, au cours de l'entretien, comme particulièrement sensibles à la langue, voire plus sensibles que certains de leurs collègues, tous n'ont pas développé des propos de ce type. De plus, en raison de la taille restreinte des équipes web dans les cinq médias concernés par l'étude (voir partie II ; chapitre I), le nombre de journalistes rencontrés par média représente une proportion significative de la population étudiée : tous les informateurs ne peuvent donc être des exceptions.

39 Le nombre plus élevé d'entretiens concernant RTL Info concerne la première série et s'explique par l'organisation de la modération sur ce site : dans la mesure où tous les journalistes modéraient les commentaires, il était nécessaire de diversifier les points de vue.

40 L'ancienneté des interviewés dans l'entreprise médiatique concernée varie de moins d'un an à dix ans.

Tableau 1.
Profil des acteurs rencontrés

Média	Code	Fonction	Série	Date
DH.be	DH1	Rédacteur en chef	1	08/07/15
	DH2	Coordinateur éditorial	2	15/02/17
	DH3	Journaliste web	1	12/05/16
	DH4	Journaliste web (même personne que DH3)	2	08/03/17
	DH5	Journaliste web	2	06/03/17
La Libre.be	LL1	Rédacteur en chef	1	16/06/15
	LL2	Coordinateur éditorial	2	24/01/17
	LL3	Journaliste web	1	16/02/16
	LL4	Journaliste web	2	01/02/17
	LL5	Journaliste web	2	17/05/17
Le Soir.be	LS1	Rédacteur en chef adjoint en charge du numérique	2	27/06/17
	LS2	Chef d'édition/Responsable Info web	1	17/06/15
	LS3	Éditeur/Chef adjoint info	2	11/01/17
	LS4	Journaliste web	2	09/06/17
	LS5	Journaliste web	2	11/07/17
RTBF Info	RTB1	Chef de rédaction Info Nouveaux Médias	2	20/07/17
	RTB2	Éditeur ou journaliste web	2	13/01/17
	RTB3	Journaliste web	2	09/02/17
	RTB4	Journaliste web	2	21/02/17
	RTB5	Modératrice	1	03/02/15
RTL Info	RTL1	Rédacteur en chef	1	16/04/15
	RTL2	Journaliste web	1	04/05/15
	RTL3	Journaliste web	1	04/05/15
	RTL4	Journaliste web	1	08/05/15
	RTL5	Journaliste web	2	10/02/17
	RTL6	Journaliste web	2	16/02/17
	RTL7	Journaliste web	2	09/03/17
	RTL8	Journaliste web	2	16/03/17

Totalisant 37 heures d'enregistrement, les entretiens ont été intégralement retranscrits. Une analyse commune des entretiens des deux séries a été effectuée : les résultats proposés dans cet ouvrage sont donc fondés sur les 28 entretiens. Toutefois, certaines thématiques ont été davantage abordées dans l'une ou dans l'autre série. En particulier, les résultats de la partie I reposent principalement sur des questions qui n'ont été posées que dans la seconde série d'entretiens, soit avec 18 enquêtés.

De façon régulière, les codes des enquêtés dont les propos appuient les observations sont livrés entre crochets. Dans de rares cas, afin de préserver davantage l'anonymat des

enquêtés, il a été jugé préférable de ne pas attribuer les propos évoqués ou cités à des codes précis. Enfin, l'usage du présent a été privilégié afin de fluidifier le texte. Il faut néanmoins préciser que toutes les descriptions des pratiques journalistiques et de l'organisation des rédactions web étudiées ne sont plus forcément d'actualité à l'heure de boucler cet ouvrage, portant sur le secteur particulièrement évolutif de la presse en ligne (voir à ce sujet la réflexion de Degand, 2012a : 17-18). Pour des raisons évidentes de cohérence, il importait toutefois de décrire le contexte de travail qui prévalait au moment des entretiens. Le présent utilisé correspond donc au présent relatif du moment où les journalistes ont été interrogés.